



## Enfant reconnu mais mensonge sur la paternité ...

Par **biboune38**, le **10/02/2009** à **12:33**

Bonjour,

Je poste ce message pour un ami qui souhaiterait avoir des informations concernant une contestation éventuelle de filiation. Il y a 14 ans, sa compagne de l'époque a eu un fils, elle lui a demandé de reconnaître ce enfant et une dizaine d'années plus tard, elle lui annonce qu'il n'est pas le père. Ce qui est vrai si on peut en juger par le physique mais également que mon ami n'était pas présent lors de la conception, étant parti en cure suite à une lourde opération. Ce soucis lui pèse depuis des années mais il n'a jamais entamé de procédure quelconque ne sachant comment s'y prendre. Il voudrait savoir si il peut faire effectuer un test de paternité car son ex-copine nie ce qu'elle lui a annoncé des années en arrière et lui maintient qu'elle lui a dit sur un coup de colère mais que c'est bien lui le père, ce qu'il ne croit pas. Etant donné qu'il y a eu abus de faiblesse selon moi (il était gravement malade à cette époque), existe t-il des recours puisque prescription il y a vu que les 10 ans sont dépassés, comme le stipule la loi ?

Merci par avance pour votre réponse.